

Association de Défense et d'Aménagement des Quartiers de l'Ouest Orléanais

Président : Christian DUMERAIN – 24, rue du Faubourg Madeleine – mél : adaqoo@free.fr

Editorial

Lifting place de l'Europe

Jeudi 6 juin, la municipalité a inauguré des aménagements visant à promouvoir et humaniser la Place de l'Europe. Ce projet, porté par notre association, avait en effet été retenu au titre du budget participatif de la ville d'Orléans. L'objectif est d'essayer de mettre un peu plus de vie sur ce lieu qui, à notre avis, n'est malheureusement pas assez connu des habitants de la métropole.

Après bien des péripéties conduisant à modifier le projet initial, l'ADAQOO est malgré tout heureuse que la municipalité et ses services nous aient fortement épaulés pour la conception et le choix du mobilier. Les aménagements sont certes modestes (on espérait davantage), mais nous avons découvert avec étonnement le prix de telles installations, mais nous n'avions pas à l'idée toutes les contraintes imposées par les normes à respecter dans les lieux publics.

Pour nous, ces aménagements ne sont qu'un début et doivent permettre de donner une impulsion. Déjà, ces simples aménagements et l'effort d'entretien et d'embellissement de la place démontre qu'il y a là un potentiel à valoriser. Lors de cette inauguration, nous avons rappelé quelques pistes que défend notre association pour cette place, qui pourrait se prêter à y recevoir des installations de « street art » par exemple. Et si les musées Orléanais ont dans leurs réserves des œuvres plus importantes pouvant être exposées en extérieur, comme sur l'esplanade du théâtre, nous serions preneurs.

Ce lieu est aussi agrémenté d'une des plus belles cascades de l'agglomération, malheureusement pas assez connue, la aussi il faudrait l'entretenir, la faire apprécier et l'animer par exemple par des jeux de couleurs sautant aux yeux des nombreux promeneurs longeant la Loire les fins de semaines.

Les deux camions de restauration mettent fin à leur prestation pour cette saison, du fait des nuisances bruyantes insupportables et qui plus est mal odorantes, causées par les groupes électrogènes. En contrepartie, L'ADQOO propose qu'un camion de type gouter/gaufres/crêpes/glaces/ confiserie s'installe le week-end au bas de la cascade, comme une invitation à une halte et une incitation à découvrir la Place de l'Europe

L'ADAQOO espère que d'autres installations viendront redonner l'envie à la population de s'emparer de ce lieu, et d'y venir le plus souvent possible.



L'inauguration des aménagements de la Place de l'Europe en images



L'ADAQOO a besoin de votre soutien !
→ Adhérents : pensez à renouveler votre cotisation
→ Faites adhérer vos amis, vos voisins
→ Faites connaître la « Lettre de l'ADAQOO »

Permis de construire 90/94 Faubourg St Jean (friche CCI)

Histoire d'un « couac »

Suite à un courrier de notre part sollicitant une rencontre sur les problèmes évoqués avec les riverains de l'ex site CCI du Fb St Jean, sur lequel un promoteur envisage des constructions, nous avons été contactés le 23 avril : la municipalité nous conviait à une rencontre sur site le « vendredi 26 mai ».

Constatant que le 26 mai est en réalité un dimanche, nous contactons le secrétariat du maire, pour leur signaler l'erreur : nous apprenions alors que la réunion venait d'avoir lieu (26 avril et non 26 mai). Nous avons donc demandé que Mr le maire nous programme une nouvelle rencontre. Nous venons de recevoir le courrier ci-dessous.

Orléans, le

12 JUIN 2019

Monsieur,

Par courrier en date du 08 mars 2019, réceptionné en Mairie d'Orléans le 14 mars, vous me faites part des revendications émanant des riverains à l'encontre du permis de construire n° PC 45234 18 A0193 déposé le 30 novembre 2018 par la société SCCV AR ALLURE, concernant la construction d'un ensemble immobilier sis rue 94, rue du Faubourg Saint Jean.

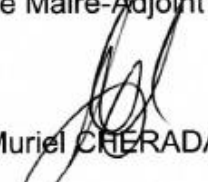
Tout d'abord je tiens à vous assurer que je suis tout à fait consciente que l'évolution de votre environnement direct peut susciter des inquiétudes. C'est pour cette raison que la Ville s'efforce au mieux, d'informer les habitants de l'évolution de leur environnement proche, par l'organisation de réunions publiques qui sont souvent une opportunité de s'assurer de la meilleure intégration possible des projets et de recueillir les observations des proches riverains.

A ce titre, et suite à une visite sur site de Monsieur le Maire, qui s'est tenue le 26 avril dernier en présence de proche riverain à laquelle vous n'avez malheureusement pas pu assister, il a été demandé au promoteur d'apporter des évolutions au projet en cours d'instruction, notamment en termes de retrait et d'entrée/sortie. Des plans modifiés en ce sens devraient être prochainement déposés.

Les agents du pôle instruction des autorisations d'urbanisme restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Maire,
Le Maire-Adjoint


Muriel CHERADAME

Sanitas : réunion de présentation du « Parc habité »

Le 16 mai, municipalité, promoteur et architecte nous ont présenté le nouveau projet. Un court film d'aspect séduisant a été projeté en ouverture de séance. L'esquisse des immeubles envisagés est intéressante, et d'aspect moderne, le tout dans un environnement agréable, la densification de l'habitat est mesurée.

Manifestement, la grande attente des habitants du quartier pour des réalisations de belle facture et le souci de valoriser cet environnement arboré ont été compris et interprétés. Les participants, tout comme notre association ont apprécié.

Mais nous étions un peu surpris, car quelques semaines auparavant, le n° 167 d'Orléans- Mag faisait état de 8 maisons au centre du terrain, 2 immeubles au sud du site de 22 logements chacun, d'un petit collectif sur le faubourg de 11 appartements, et le repositionnement du Relais Orléanais sur 600m² environ.

En fait rien ne semblerait plus aussi ficelé. Tant l'architecte que le promoteur Sully Promotion

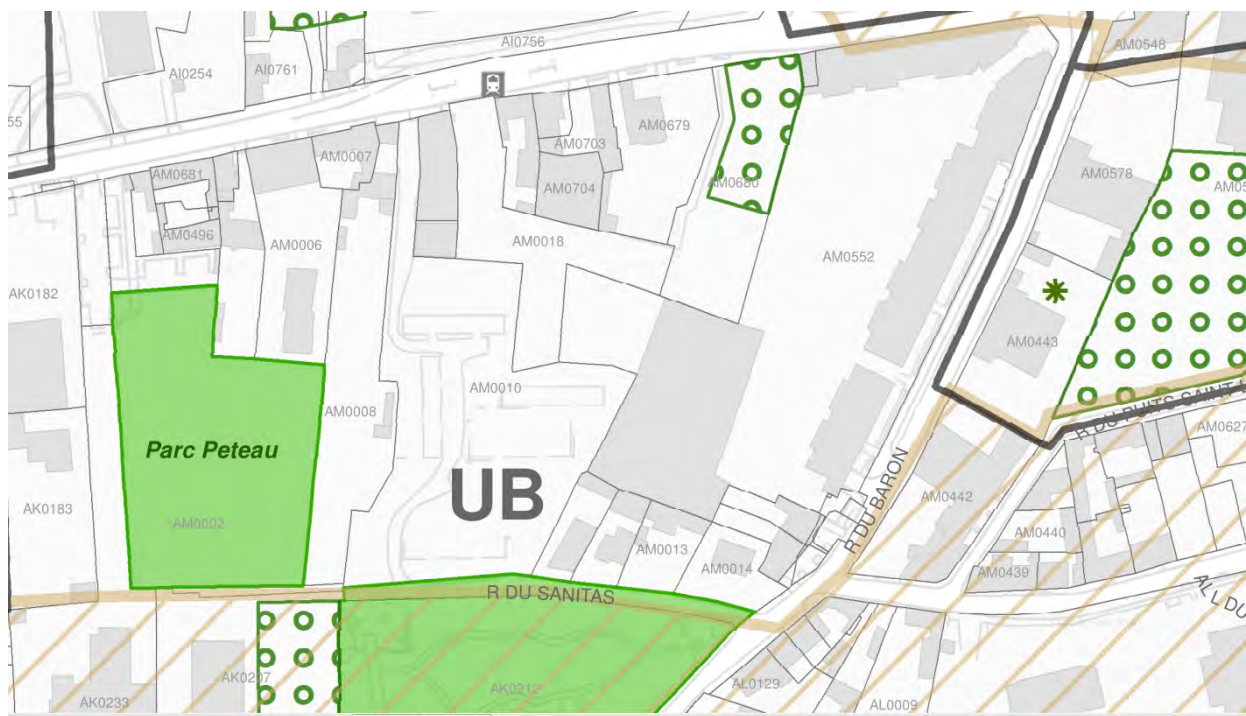


n'étaient en mesure de nous présenter un véritable plan de masse. Ce qui est donc totalement nouveau, c'est donc bien la présentation d'un projet en amont, qui n'est pas figé : des discussions devraient continuer pour définir le projet. Notre association ne peut que se réjouir d'une telle démarche et prendra toute sa place pour essayer d'obtenir une réalisation qui s'intègre parfaitement au quartier, et convienne au mieux à toutes celles et ceux qui y vivent.

Nous partageons aussi le souci de ne pas transformer la rue du Sanitas et la nouvelle voie d'accès à ces habitations en voies de transit. Nous serons très vigilants sur ce point. Par contre, l'accès au site nous interpelle, et nous sommes très dubitatifs quant à l'accès à cette voie, qui risque à notre avis d'être un point accidentogène, vue la configuration d'entrée du site sur une station du tram.

Autres aspects positifs :

- Pour l'ADAQOO le fait de pérenniser le Relais sur ce site tout en le reconstruisant, et donc de conforter bénévoles et salariés dans leur engagement, est une satisfaction.
- La proposition que nous portons depuis des années d'un cheminement piétons cyclistes, à travers le terrain acquis par la municipalité et inaccessible à ce jour, nous a été très clairement actée. Nous ferons des propositions quant à son prolongement jusqu'au sud de la rue du Baron via le Parc Anjorant. Du reste, nous demanderons que le Parc Anjorant soit intégré dans la réflexion globale et ne soit pas délaissé. Avec le Terrain Peteau, dont l'aménagement est une réussite, le quartier pourrait ainsi s'enorgueillir d'un très bel ensemble environnemental, pour le bénéfice de tous.



Projet de construction sur le terrain Renault – TWR

Après des années de point mort, Renault décide enfin d’embrayer ! Des discussions avec la municipalité de Saint Jean de la Ruelle et la métropole se sont engagées et des projets concrets ont été soumis aux élus. Le 8 juin, la municipalité, nous a contactés pour nous présenter ce projet, comme elle s’y était engagée. M. le Maire et l’Adjoint en charge de l’urbanisme nous ont présenté et explicité ce que sera ce futur quartier.



Un projet ambitieux mais encore beaucoup d’interrogations dans ce secteur

Ce vaste chantier devra commencer par la dépollution du site. C’est la filiale de Renault qui doit s’en charger. Cela peut paraître trop facile (« je pollue et ensuite je nettoie »), mais cette opération importante se fera sous contrôle de l’état et d’un cabinet d’expertise indépendant.

Pendant la durée des travaux, le chantier devra être en « vase clos », les entreprises ne seront pas autorisées à utiliser des entrées et sorties autres que celles existant du temps de l’usine. Mais la plus grande vigilance s’imposera, car les constructions s’étaleront sur une dizaine d’années environ, et on peut craindre que certaines entreprises aient une « mémoire sélective » ...

Une densification non négligeable de ce secteur est envisagée, permettant l’installation de nouveaux habitants : 376 logements, dont 302 seront en accession à la propriété, 35 logements sociaux et 49 en résidence intergénérationnelle.

Un hôtel 4 étoiles de 90 chambres, un restaurant de 482 m² et 530 m² de commerces, dont des équipements de santé, sont projetés.



L'hôtel



Les berges de Loire

C'est une réalisation dite « de prestige », sur un lieu emblématique de la métropole, proche des bords de Loire. Le promoteur s'est d'ailleurs engagé à ce que les immeubles les plus hauts ne dépassent pas les cimes des arbres les plus grands et ce afin de respecter la « Vallée de la Loire », reconnue patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO. Les bâtiments seront disposés pour ne pas trop dissimuler le fleuve. Certains rez-de-chaussée seront traités en transparence et non habités, pour laisser filer la vue. Les espaces seront largement arborés, les terrasses communes également.

Les promoteurs prendront aussi à leur charge la mise en valeur du talus du bord de Loire, qui restera ouvert à tous les promeneurs. Le seul point qui pose véritablement problème est un accès sécurisé et rapide pour rejoindre la station de tram.

Par la suite, la municipalité étudiera avec le voisinage la meilleure façon d'ouvrir ce nouveau quartier, avec celui qui le jouxte vers l'ouest, afin de limiter les contraintes pour les habitants actuels. Ceci ne sera sans doute pas le point le plus simple à résoudre. Pour l'ADAQOO (nous l'avons fait savoir au cours de l'enquête publique) le fait que deux projets importants soient programmés sur cette entrée de métropole, celui-ci et la Cité de la musique sur Orléans, imposerait logiquement que soit étudiée en premier lieu



l'articulation de la circulation entre le pont de l'Europe, la place Paul Bert, l'avenue Georges Clémenceau et la tangentielle (qui supporte l'un des plus forts trafics de la métropole). On nous rétorque que cela aurait retardé de plusieurs années ces futures constructions. Espérons que l'engagement de traiter cela à la suite de la réalisation des projets ne restera pas lettre morte.

Notre association et les habitants de ce secteur, exaspérés de subir ces pollutions dues à la circulation, réclameront quoi qu'il en soit les améliorations indispensables permettant de garantir des conditions environnementales et de vie dignes d'une entrée de ville du XXI^{ème} siècle.

Une « maison du projet » pour la Cité de la Musique ?

A l'instar de celle qui existe concernant l'aménagement du futur éco-quartier des Groues, l'ADAQOO demande qu'une « maison du projet » voie le jour sur le site de la Tête du nord du Pont de l'Europe, concernant le projet de Cité de la Musique.

Une telle structure permet en effet d'impliquer la population, de présenter les projets, d'organiser des expositions et des réunions de concertation, de recueillir les avis des uns et des autres.

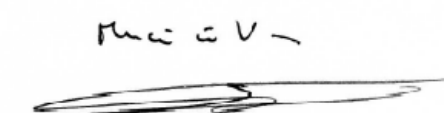
Au-delà du projet en lui-même, qui concerne tous les habitants de la Métropole, nous y voyons la possibilité de prendre en compte l'insertion de cette structure dans le quartier, avec toutes les problématiques qui lui sont liées, comme par exemple la circulation dans ce secteur ou le commerce local.

En réponse à une question posée lors de l'assemblée générale de quartier par le président de l'ADAQOO, M. le Maire a répondu favorablement.

Nous reviendrons sur cette proposition.

Maison en péril Faubourg saint Jean

Nous publions ci-dessous la réponse du Maire d'Orléans au courrier que nous lui avons adressé concernant le risque inhérent à la maison en péril située 6 Faubourg Saint Jean.

19 AVR. 2019
Monsieur le Président,
Vous m'aviez alerté, le 28 novembre 2018, en votre qualité de Président de l'ADAQOO, sur l'état dégradé du bâtiment sis 6 rue du Faubourg Saint Jean à Orléans. A ce titre, vous m'aviez fait part de la vive inquiétude d'une partie du voisinage, renforcée par vos constatations portant sur l'effondrement d'une partie arrière de la toiture de cet édifice ainsi que par des chutes de blocs de corniche qui se sont déjà produites.
Il s'agit d'un dossier que mes services suivent de très près et, compte tenu de ses nombreuses péripéties, j'ai souhaité attendre pour pouvoir vous fournir une réponse plus complète.
Pour votre parfaite information, la ville d'Orléans a eu connaissance dès 1992 de premiers désordres signalés sur cet immeuble ayant entraîné des demandes de sécurisation immédiate auprès des propriétaires. Le suivi de ces opérations par mes services, traduites par des mises en demeure d'agir auprès du propriétaire, a conduit soit à la réalisation spontanée de travaux de la part de ce dernier, soit à la prise d'arrêtés de péril tel que le prévoit le code de la construction et de l'habitation, y compris avec la réalisation d'office de travaux par la commune.
Néanmoins, une récente expertise menée au premier trimestre 2019 par notre prestataire, à ma demande, a confirmé la nécessité que le propriétaire réalise de nouveaux travaux : la mise en place d'un étaie dans l'encadrement de la fenêtre du R+1 la plus proche de l'impasse Marchenoir ainsi que la vérification et la purge si nécessaire des autres éléments de façade.
Je vous informe que le propriétaire a été mis en demeure par courrier du 1 ^{er} avril 2019 de réaliser ces travaux sous un délai de trois mois à l'issue duquel il devra m'attester de leur bonne réalisation. En cas de carence du propriétaire, je serai à même de mettre en œuvre les mesures spécifiques qui s'imposent au titre des pouvoirs de police spéciale prévus par le code de la construction et de l'habitation.
Soyez assuré que les services de la collectivité suivent ce dossier avec la plus grande attention et je ne manquerai pas de vous tenir avisé de son évolution.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.
 Olivier CARRE Maire d'Orléans Président d'Orléans Métropole

Association de Défense et d'Aménagement des Quartiers de l'Ouest Orléanais (n° 6989 du 7/7/1977)

La « Lettre de l'ADAQOO » est entièrement financée par les adhérents. Elle est réalisée et diffusée grâce à l'aide bénévole des militants.

Pour constituer une force de proposition qui se fasse entendre : adhérez à l'ADAQOO !

BULLETIN D'ADHESION à L' A D A Q O O

Prénom et NOM :

En cas d'adhésion foyer (20€),

Prénom et NOM du second membre du foyer :

Adresse.....

.....

e-mail : Tel :

Adhérents :
Pensez à régler votre cotisation 2019. Vous pouvez nous faire parvenir votre cotisation 2019, fixée à 14 € (Foyer : 20 €).

- **demande mon adhésion à l'ADAQOO et verse la somme de 14 € (Foyer : 20 €)**

- **renouvelle mon adhésion à l'ADAQOO et verse la somme de 14 € (Foyer : 20 €)**

à retourner à :

ADAQOO - Président : Christian DUMERAIN

24, rue du Faubourg Madeleine 45000 ORLEANS

Orléans, le

Signature(s) :